



VOUS SOUHAITEZ VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2010 AU GROUPE ESC PAU PAR L'INTERMEDIAIRE DE VOTRE ORGANISME COLLECTEUR

Le Groupe ESC PAU de par ses diplômés préparés en formation initiale ou en apprentissage

- Grande Ecole Grade MASTER (BAC + 5)
- Négociateur commercial (BAC + 3 IFSAC)

est habilité à recevoir votre taxe d'apprentissage sur :

- ⇒ le QUOTA
- ⇒ le HORS QUOTA

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage aux 3 établissements du Groupe ESC PAU

CFA DU GROUPE ESC PAU

BAC + 5 & BAC + 3
SIRET 39900165000015
BANQUE COURTOIS PAU
10268 02595 39380200200 46

QUOTA

HORS QUOTA :

de droit B
(par cumul A ou C)

et de droit C
(par cumul B)

ESC PAU

BAC + 5
SIRET 18640002400060
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne
16906 00026 01115225021 77

HORS QUOTA :

de droit C
(par cumul B)

IFSAC

BAC + 3
SIRET 18640002400060
Crédit Agricole Pyrénées Gascogne
16906 00026 01115225021 77

HORS QUOTA :

de droit B
(par cumul A ou C)

Sur votre formulaire de déclaration de taxe, n'oubliez-pas de préciser à votre organisme collecteur :

..... les noms des établissements du Groupe ESC Pau, leurs coordonnées
bancaires, les SIRET et les montants de taxe.

Votre entreprise :

Nom
Adresse
Code postal	Ville
Représentée par	Fonction
Mail	Tél. Fax

Pour toutes informations sur la réglementation et le calcul de la taxe
consultez le site de la CCI Pau Béarn : www.pau.cci.fr - rubrique Taxe d'Apprentissage
ou contactez Sandrine LAFARGUE au 05 59 82 51 09

Retournez ce document à votre OCTA.

Merci d'adresser une copie à : Marie-Pierre GABAIX - mail : marie-pierre.gabaix@esc-pau.fr
Groupe ESC PAU - 3 rue Saint-John Perse - BP 7512 - 64075 PAU CEDEX - Téléphone : 05 59 92 64 87 - Fax : 05 59 92 64 55